

INFO GENERALES

- **L'îlet Chancel** est le plus grand îlet de la Martinique. Situé dans la baie du **Robert**, il mesure **2 km** de long, s'étend sur une superficie de **70 ha** et son point culminant atteint les **68 m**.
- Vallonné à l'intérieur, il est constitué d'une marge côtière très variée : falaises, grèves, mangroves et anses sableuses.



Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux ainsi que la conservation des espaces nécessaires à l'alimentation, le repos et la survie des espèces protégées, il est instauré une zone de protection des biotopes sur l'intégralité de **Ilet Chancel** depuis novembre 2005.

Cet îlet est depuis le 28 juillet 2007 inscrit en tant que « **site inscrit** » par arrêté ministériel.



Toutes infractions aux dispositions de l'arrêté seront punies des peines prévues (article L. 415-3 du code de l'Environnement : six mois d'emprisonnement et 9 000 € d'amende)

Ilet chancel

Arrêté préfectoral de protection de biotope.

Site inscrit.

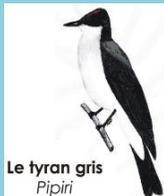


CARACTERISTIQUES DU SITE

L'îlet présente une végétation riche d'espèces rares : on y trouve notamment la samana et le figuier maudit.



L'avifaune présente sur l'îlet est aussi très riche, composée en particulier du Grand héron, du Crécerelle d'Amérique, du Saltator gros bec, de la Paruline rayée, du Chevalier branlequeue, Tyran gris... Cette avifaune trouve sur l'îlet les conditions favorables à son repos, son alimentation, sa reproduction.



Le tyran gris
Pipiri

L'îlet Chancel abrite en particulier l'iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*).



INTERET

- **Paysager et esthétique :**
Plus grand îlet de Martinique.
- **Biologique et scientifique :**
L'îlet représente l'un des derniers refuges pour l'iguane des Petites Antilles (espèce endémique).
- **Patrimonial et historique :**
On note la présence de ruines imposantes et d'une grande étendue où s'élèvent quelques énormes figuiers maudits parmi les plus imposant et majestueux que l'on peut voir sur l'île.

